

**Daniel Costelle, *Prisonniers nazis en Amérique***

Éditions Acropole, 2012, 364 pages

**Jean-François Dominé**

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/rha/7698>  
ISSN : 1965-0779

**Éditeur**

Service historique de la Défense

**Édition imprimée**

Date de publication : 3 juillet 2013  
Pagination : 133  
ISSN : 0035-3299

**Référence électronique**

Jean-François Dominé, « Daniel Costelle, *Prisonniers nazis en Amérique* », *Revue historique des armées* [En ligne], 271 | 2013, mis en ligne le 23 juillet 2013, consulté le 04 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rha/7698>

---

Ce document a été généré automatiquement le 4 mai 2019.

© Revue historique des armées

---

# Daniel Costelle, *Prisonniers nazis en Amérique*

Éditions Acropole, 2012, 364 pages

Jean-François Dominé

---

- 1 Connu pour ses documentaires destinés à la télévision, Daniel Costelle est aussi l'auteur de nombreux ouvrages, dont plusieurs consacrés à la Seconde Guerre mondiale. Il aborde ici un sujet fort peu étudié, le sort fait aux prisonniers allemands (en particulier les membres de l'*Afrikakorps*) transférés aux États-Unis. À l'automne 1944, ils ne sont pas moins de 306 856 répartis dans 55 camps principaux et 511 camps annexes. Ceux-ci couvrent tout le territoire, en majorité le Sud (notamment le Texas). Ils sont situés en zone rurale, dans les petites et moyennes agglomérations, à l'exclusion des grandes métropoles. Pour les soldats allemands, la découverte de l'*American way of life* est un choc : l'abondance, le confort, la bonne nourriture est un émerveillement. Cependant, les plus endurcis n'y voient qu'une forme de corruption. Respectueux jusqu'à l'absurde de la convention relative au traitement des prisonniers de guerre du 27 juillet 1929, dite Convention de Genève (judicieusement placée en annexe du livre), les autorités américaines ont laissé flotter le drapeau nazi au mât des camps ; pire, ils ont laissé l'idéologie nazie s'y propager librement. Il règne une véritable terreur entretenue par les éléments les plus fanatiques. Des tribunaux secrets, les *Kangaroo Courts*, jugent les suspects de défaitisme ou de lâcheté. Les condamnations peuvent aller jusqu'à la peine de mort, en fait, l'assassinat. Les responsables américains jugent et condamnent à leur tour ; ils en viennent à séparer les nazis et les antinazis. Fondé sur le recueil des témoignages oraux (entrepris dans les années 1970), le travail de Daniel Costelle frappe par son authenticité. Éclairé par la préface du professeur J.-P. Bled, mis en perspective par la postface du colonel (er) F. Gueltou, il met en lumière un épisode assez ignoré et surtout montre à quel point une doctrine totalitaire peut garder les esprits sous son emprise, au-delà de toute logique. Même si la majorité de ces hommes avaient adopté la formule de l'écrivain Hans Werner Richter : « *Nous sommes libres enfin. Prisonniers et libres.* » (*Les vaincus*, Horay, 1950).